

Office fédéral de la culture  
Etat-major de la direction  
Daniel Zimmermann, responsable Droit et économie de la culture  
Hallwylstrasse 15  
3003 Berne

Zurich, le 4<sup>ème</sup> septembre 2014

## **Prise de position concernant le message sur l'encouragement de la culture pour la période 2016–2019**

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Madame la Directrice,  
Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions vivement de nous donner l'occasion de prendre position sur le Message culture 2016-2019, ce que nous faisons avec plaisir.

Constituée en 2001, SwissFoundations est la principale association de fondations donatrices en Suisse. 113 fondations d'utilité publique sont actuellement membres de SwissFoundations. En 2012, ces fondations ont alloué près de 300 millions de francs, ce qui représente plus de 20% du volume estimé des fonds d'encouragement alloués par toutes les fondations d'utilité publique en Suisse. 25 fondations membres constituent le «cercle de travail Culture», groupe qui se consacre aux différents aspects de la politique et de l'encouragement culturels.

En général, les fondations donatrices soutiennent des activités pour lesquelles elles ont été sollicitées. Par ailleurs, certaines fondations réalisent elles-mêmes leurs propres projets ou programmes. Les fondations privées sont un élément important dans la structure de financement de nombreux projets culturels et institutions. L'encouragement de la culture par les pouvoirs publics influence directement le travail des fondations donatrices suisses. Dans ce contexte, nous considérons notre prise de position comme une invitation à une collaboration future plus étroite au service de la culture en Suisse, dans toute sa diversité. La présente prise de position n'aborde pas les questions du rôle et des tâches des créateurs culturels. Sur ce sujet, notre position est la même que celle de Suisseculture.

**SwissFoundations est favorable au projet de la Confédération consistant à définir ses stratégies de politique culturelle selon une planification quadriennale et de développer sur cette base les contours d'une «politique culturelle nationale» ainsi qu'une ligne politique claire.** La profonde estime de la Confédération pour le travail effectué dans le domaine culturel est clairement reconnaissable, ce que SwissFoundations considère comme une condition importante à la collaboration entre tous les partenaires impliqués.

### **La définition des cinq champs thématiques (*megatrends*)**

- mondialisation,
- numérisation,
- changement démographique,
- individualisation et
- urbanisation

comme base d'une politique d'encouragement, de même que des trois axes de stratégie à long terme

- participation à la vie culturelle,
- cohésion sociale et
- création et innovation

nous semblent concluants. Nous considérons les tendances globales dont il est question comme autant de défis à relever mais aussi de chances à saisir et à développer activement. De notre point de vue, la mondialisation, la numérisation et le changement démographique ne constituent pas seulement un danger pour la diversité culturelle ou la cohésion, mais représentent aussi des chances de faire connaître des travaux de niche sur les réseaux globaux, de faire émerger de nouvelles formes d'art et de culture, d'enrichir la diversité et de développer de nouvelles formes d'accès à la culture et d'«utilisation» culturelle. De nombreuses fondations sont déjà actives dans ces axes thématiques prioritaires; elles pourraient devenir des partenaires privilégiés dans le cadre d'un partage d'expériences.

Dans sa prise de position sur le Message culture 2012-2015, SwissFoundations s'était montrée critique vis-à-vis des «thèmes transversaux» définis en tant que tâches de la Confédération. **Nous sommes donc favorables à l'abandon de ces programmes à court terme** en faveur d'un travail dans la continuité selon les trois axes thématiques prévus. C'est justement dans le cadre d'un partage d'expériences en lien avec les développements récents (*trends*) que les fondations donatrices peuvent fournir une contribution essentielle, car elles sont souvent à même de réagir plus souplesment face à des nouveautés ou des lacunes.

### Encouragement privé et semi-étatique de la culture en Suisse (chif. 1.1.3)

Le message indique: *«Essentiel, le soutien privé à la culture est un des traits majeurs du paysage culturel suisse. Ainsi la Suisse compte plus de 12 500 fondations d'utilité publique ayant un capital conjoint estimé à quelques 40 milliards de francs. (...) le soutien à la culture est une des importantes activités d'encouragement que ces fondations développent. Le Conseil fédéral considère que la collaboration entre la Confédération et les privés respectivement les instances semi-étatiques, est un maillon important et utile de l'encouragement de la culture. Au cours de la période 2012-2015, les institutions culturelles de la Confédération ont développé leurs partenariats avec ces intervenants et mis en place de nouvelles coopérations (cf. exemples au ch. 2, p. 28).»*

Aux côtés des représentants des pouvoirs publics participant au «dialogue culturel national», les institutions d'encouragement de la société civile (fondations notamment) doivent être plus étroitement associées aux discussions portant sur le développement des stratégies de politique culturelle. En mettant en place une forme de dialogue institutionnalisée, il serait possible d'intégrer les connaissances et les expériences des acteurs «privés» de l'encouragement de la culture dans la politique culturelle nationale.

Bien que les autorités reconnaissent l'importance du secteur privé, les échanges entre SwissFoundations et les autorités, à quelque niveau que ce soit, ont pratiquement toujours lieu sur une base informelle. Les autorités devraient selon nous accorder une plus grande importance à la discussion entre les différents organes du dialogue culturel national et les institutions de soutien de la société civile.

**Dans un contexte de forte interdépendance et face aux chances et défis à venir dans le secteur culturel, SwissFoundations serait favorable à une forme institutionnalisée de collaboration et de coordination entre les différentes institutions d'encouragement de la culture en Suisse.** Il est nécessaire que les fondations donatrices soient elles aussi intégrées au dialogue culturel national. SwissFoundations est un interlocuteur privilégié pour la mise en place d'instruments adéquats. Nous considérons la rencontre prévue le 14 octobre 2014 avec Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture, comme une première étape dans cette direction.

### Financement

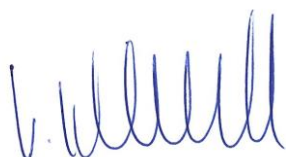
Les nouvelles tâches justifient l'augmentation sollicitée des moyens financiers, augmentation que nous soutenons. Les fondations elles-mêmes peuvent confirmer clairement que les besoins financiers sont réels dans les domaines et disciplines cités. **SwissFoundations est favorable à la politique du Conseil fédéral**

**visant à réaliser les nouvelles tâches grâce à de nouvelles ressources financières et non pas par la redistribution de moyens jusqu'ici dédiés aux tâches existantes.**

Pour SwissFoundations, il est déterminant que les fondations culturelles privées ne soient pas appelées à combler à titre subsidiaire des lacunes de financement dans des projets que les décisions budgétaires des pouvoirs publics rendent impossibles à réaliser.

**Pour terminer, nous aimerions rappeler que SwissFoundations soutient les grandes lignes du présent message concernant la culture.** Nous y voyons la volonté de mener une politique culturelle respectueuse des évolutions en cours et de dialoguer avec toutes les parties prenantes de la vie culturelle suisse; nous sommes heureux d'y participer dans le cadre d'une collaboration renforcée.

En vous remerciant de prendre en compte ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre très haute considération.



Urs Schnell  
Directeur de la FONDATION SUISA



Regula Koch  
Directrice de Landis & Gyr Stiftung  
Responsable du cercle de travail Culture de SwissFoundations

#### **Au nom des fondations du cercle de travail «Art et culture»**

Adele Koller-Knüsli Stiftung  
Animato Stiftung  
Art Mentor Foundation Lucerne  
Boner Stiftung für Kunst und Kultur  
Christoph Merian Stiftung  
Dätwyler Stiftung  
Dr. Max Husmann-Stiftung  
Elisabeth Forberg Stiftung  
Emil und Rosa Richterich-Beck Stiftung  
Ernst Göhner Stiftung  
Fondation Leenaards  
Fondation Nestlé pour l'Art  
FONDATION SUISA  
Forlen Stiftung  
GGG Gesellschaft für das Gute und Gemeinnützige  
LANDIS & GYR STIFTUNG  
MvS-Stiftung (Fondation des Fondateurs)  
Paul Schiller Stiftung  
Prof. Otto Beisheim-Stiftung  
Sophie und Karl Binding Stiftung  
Stanley Thomas Johnson Stiftung  
Stiftung Corymbo  
Stiftung Mercator Schweiz  
UBS Kulturstiftung  
Volkart Stiftung